



Parlement jurassien
Démocrates chrétiens autonomes DCA

Question écrite

No 3152

Le vote électronique ne sera jamais sûr !

Jeudi 14 mars 2019, la presse nous apprenait que trois personnes avaient identifié en quelques jours seulement une grave lacune dans le logiciel de vote électronique de La Poste. Un article de La Tribune de Genève nous apprend qu'il n'aura fallu à ce trio que quelques jours pour découvrir une faille majeure dans le logiciel de vote électronique développé par La Poste.

Leur conclusion: le système permet à son opérateur ou à un pirate informatique de changer des voix sans laisser de traces, en d'autres termes d'influencer le résultat d'un scrutin sans que cela puisse être prouvé !

Bien que le Parlement ait refusé le projet du Gouvernement, ce dernier peut-il nous garantir qu'il ne reviendra pas avec la mauvaise idée d'introduire le vote électronique dans le Jura alors que ce système ne garantira jamais la sécurité des votes ?

Delémont, le 21.03.2019

Raoul Jaeggi